

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue mardi le 8 septembre 2015, à l'édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel  
Jacques Saucier  
Yvon Charette  
Charles Desrochers  
John Chomyshyn

Monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre est absent.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire trésorière est présente.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

**2015-09-234 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

**2015-09-235 Démission de monsieur Jean-Guy Lapierre à titre de conseiller au siège #4**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu de déposer la démission de monsieur Jean-Guy Lapierre à titre de conseiller au siège #4.

Adoptée

**2015-09-236 Engagement de Mme Florence Girard-Côté à titre d'OMBE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'engager madame Florence Girard-Côté à titre d'OMBE, responsable de l'émission des permis et certificats. Mme Girard-Côté sera à contrat pour une période de trois mois, la rémunération et l'horaire de travail sont tels que discutés en séance de travail.

Adoptée

**2015-09-237 Adoption des procès-verbaux (10 août séance ordinaire et extraordinaire)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu d'accepter les procès-verbaux tels que rédigés.

Adoptée

**2015-09-238 Liste des comptes payés au cours du mois de juillet et août 2015**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes telle que présentée :

Pour le mois de juillet : du chèque #C1506650 au # C1506726 pour un montant total de 243 461.29\$.

Pour le mois d'août : du chèque #C1506727 au #C1506808 pour un montant total de 103 307.83\$.

Adoptée

**2015-09-239 Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer du chèque #C1506809 au #C1506822 pour un montant total de 18 767.70\$. Il y a eu une correction de la facture de Location Dumco au montant de 10 445.48\$ au lieu de 10 681.19\$.

Adoptée

**2015-09-240 Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que lue.

Adoptée

**2015-09-241 Demande de dérogation lot 4 811 624**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la recommandation du CCU et d'autoriser la dérogation.

La municipalité s'est engagée en 2008 à modifier la zone R-2 en zone villégiature considérant qu'à moins de 100 mètres d'un cours d'eau et à moins de 300 mètres d'un lac, les bâtiments secondaires sont autorisés en cour avant s'il s'agit d'une zone VC. Cette zone sera corrigée à la prochaine modification d'urbanisme.

Adoptée

**2015-09-242 Orica**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la municipalité consulte Orica avant l'émission de tous permis et/ou droits de construction ou d'activités à des tiers, à l'intérieur de 1,1 kilomètre sur tout le pourtour du site. La consultation aura pour but d'assurer la vocation du site d'entreposage d'explosifs soit maintenue à la capacité prévue de 800 000kg.

Adoptée

**2015-09-243 Canadian Malartic (entrée du site)**

Attendu que le chemin du Lac-Mourier est le seul accès pour les résidants du Lac-Mourier;

Attendu que la circulation a augmenté considérablement depuis l'exploitation de Canadian Malartic dont l'entrée principale est directement sur le chemin du Lac-Mourier;

Attendu que la signalisation concernant l'arrêt, situé sur le site de la mine, avant de s'engager sur le chemin du Lac-Mourier n'est pas souvent respectée;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu de demander à la direction de Canadian Malartic d'assurer une sécurité aux usagers du chemin du Lac-Mourier et que les utilisateurs sortants du site minier respectent l'arrêt.

Adoptée

**2015-09-244 Table des aînés (contribution et prêt)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu de contribuer pour la somme de 200\$ pour l'activité du 3 octobre 2015 qui aura lieu à la Salle des Quatre-Coins de Rivière-Héva. La municipalité réservera la salle à cet effet et sera offerte à titre gratuit pour l'événement.

Adoptée

**2015-09-245 AFAT (cotisation annuelle)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de cotiser pour la somme de 50\$ à l'Association Forestière de l'Abitibi-Témiscamingue jusqu'au 30 septembre 2016 et ainsi bénéficier de l'abonnement à Couvert Boréal.

Adoptée

**2015-09-246 Culturat (projet multiorganisme)**

Considérant que la culture est l'une des principales sources mobilisatrices d'une communauté;

Considérant que l'intégration des arts et de la culture dans son milieu de vie ainsi que la bonification des activités de tourisme culturel contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens;

Considérant que le bassin d'artistes en région est d'une grande qualité et regorge de créativité;

Considérant qu'un milieu plus fleuri et accueillant favorise le bien-être et la rétention des gens dans nos collectivités;

Considérant que l'indice de bonheur d'une population passe aussi par l'animation du milieu de vie;

Considérant que l'augmentation de la visibilité de la région à travers les médias en misant sur l'effervescence culturelle contribue au renforcement positif des perceptions vis-à-vis l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que le niveau de fierté et l'attachement des résidentes et résidents à leur milieu de vie participent à l'attractivité de la main-d'œuvre, des immigrants et l'augmentation de l'achalandage touristique d'une destination;

Considérant que la présence accrue de la cuisine régionale dans les restaurants de l'Abitibi-Témiscamingue stimule l'économie, la connaissance des producteurs sur le territoire et le développement durable;

Considérant que la présence des Premières Nations en région doit être valorisée plus largement;

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu que les membres du conseil municipal s'engagent à orienter le développement de la municipalité de Rivière-Héva en lien avec CULTURAT et réalise certaines actions en ce sens.

Adoptée

**2015-09-247 Affectation du surplus (remorque du SSI, 2 110.25\$)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'affecter le surplus du service des incendies d'un montant de 2 110.25\$ pour l'achat de la remorque. Le solde du surplus affecté au service des incendies, suite à cette affectation, est de 34 596.14\$.

Adoptée

**2015-09-248 Affectation du surplus (tracteur 41 734.63\$)**

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu d'affecter le surplus des projets 2015 d'un montant de 41 734.63\$ pour l'achat du tracteur. Le solde du surplus affecté au projet 2015, suite à cette affectation, est de 106 162.96\$

Adoptée

**2015-09-249 Souper 5 services**

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu que la municipalité procède à l'achat de deux tables (pour 16 convives) qui seront pour les employés et leur conjoint pour le souper 5 services à saveurs régionale le samedi 26 septembre 2015 à compter de 18 h.

Adoptée

**2015-09-250 Avis de motion d'un projet de règlement pour le camping au Lac Fournière**

Monsieur le conseiller Charles Desrochers donne avis de motion concernant un projet de règlement pour le camping au Lac Fournière.

Adoptée

**2015-09-251 Avis de motion pour un projet de règlement de vitesse du réseau routier municipal**

Monsieur le conseiller Jacques Saucier donne avis de motion concernant un projet de règlement de vitesse du réseau routier municipal.

Adoptée

**DIVERS**

**Compte rendu des dossiers d'élus**

Chacun des élus informe les membres du conseil et les citoyens présents des rencontres auxquelles ils ont assisté et le suivi de leur dossier respectif.

**Questions du public**

Le conseil a su répondre aux questions des citoyens présents

**2015-09-252 Levée de la séance**

À 19h52, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimentement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

---

Nathalie Savard  
Directrice générale  
Secrétaire trésorière

---

Réjean Guay  
Maire